

N° 10

GRAND DOLE LE MAG'

magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dole

JUILLET 2021

DOSSIER, *page 14*

GRAND DOLE TERRITOIRE HYDROGÈNE

ACTUALITÉS, *page 4*

Buffet de la gare :
changement de destination

ÉCONOMIE, *page 5*

Issue positive pour
Jacob Delafon

HELLO DOLE, *page 22*

Tourisme estival :
une saison prometteuse



↘ ACTUALITÉS
4-7



↘ ENFANCE JEUNESSE
8-9



↘ L'AVIS
DES COMMUNES
10-11



↘ HABITAT
12-13



↘ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
18-19



↘ DOSSIER
14-17



↘ ENVIRONNEMENT
20-21



↘ HELLO DOLE
22-23



↘ SPORT
24-25



↘ CULTURE
ÉVÉNEMENTIEL
25-26



↘ TRIBUNE
POLITIQUE
27

GD LE MAG'

DIRECTEUR DE RÉDACTION : Jean-Pascal Fichère

RÉDACTION EN CHEF : Cécile Compagnon **RÉDACTION :** Matthieu Angosto, Matteo Valette

MAQUETTE ET MISE EN PAGE : Alan Giboudeaux et Elia Dauphin

PHOTOGRAPHIES : Service communication du Grand Dole, organismes cités

IMPRESSION : Chazelle Imprimeurs **TIRAGE :** 27 000 exemplaires



PRÉSERVER, AGIR ET INNOVER

Le développement économique fait partie des orientations stratégiques de notre Agglomération.

Dans le cadre du plan de relance, nous poursuivons l'accompagnement des artisans et des PME de notre territoire afin de les aider à surmonter les difficultés liées à la crise sanitaire. Nous avons ainsi aidé plus de 60 entreprises depuis septembre 2020. Nous agissons donc en soutien pour la reprise économique et nous participons à la préservation des emplois.

Notre forte mobilisation sur le dossier Jacob Delafon nous a permis de sauvegarder l'activité du site de Damparis. En achetant les terrains et les bâtiments, pour un montant de 1,35 million d'euros, nous avons facilité le rachat de l'entreprise par le groupe français de robinetterie sanitaire Kramer, PME familiale Meusienne. À moyen terme, les prévisions de recrutement sont intéressantes puisque le groupe Kramer s'est engagé sur l'embauche d'une cinquantaine de salariés à l'issue de la première année d'activité, pour retrouver d'ici 2026, nous l'espérons tous, les effectifs d'avant fermeture qui étaient de 150 salariés.

L'Agglomération a de nouveau parfaitement joué son rôle de facilitatrice et permis à notre territoire de conserver l'une de ses entreprises historiques dans un domaine d'activité où le savoir-faire de ses salariés est précieux.

Dans le domaine de l'innovation, le Grand Dole se positionne comme précurseur au niveau de la filière hydrogène qu'elle souhaite structurer et dynamiser. En effet, nous sommes dans un écosystème favorable sur notre territoire avec la présence de l'un des plus gros producteurs nationaux d'hydrogène, des entreprises et des acteurs innovants dans son stockage et son utilisation. Tous les éléments sont réunis pour que nous puissions travailler sur un projet commun et passer de la phase d'expérimentation à la phase industrielle.

Ce qui est de bon augure pour le développement économique et les emplois sur le Grand Dole.

Je vous souhaite un bel été !

JEAN-PASCAL FICHÈRE

Président du Grand Dole

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU GRAND DOLE SUR :



www.grand-dole.fr/



www.facebook.com/granddole



www.instagram.com/grand_dole/

ACTUALITÉS

BUFFET DE LA GARE: CHANGEMENT DE DESTINATION



Photo d'illustration non contractuelle

À 2 h de Paris en TGV et à environ 30 minutes de Dijon et Besançon en TER, Dole est idéalement positionnée au cœur de la région Bourgogne-Franche-Comté. Fort de cette position géographique stratégique, le Grand Dole transforme l'ancien Buffet de la Gare, afin de proposer un espace de coworking (espace de travail partagé), outil moderne de dynamique économique.

L'ancien buffet de la gare poursuit sa métamorphose. Entamés en mars 2020, les travaux vont permettre de transformer le bâtiment en espace de coworking. Une première dans le Jura. «Pour les voyageurs qui ne restent que deux ou trois heures à Dole, il sera pratique de réserver un espace pour travailler», explique Jean-Luc Croiserat, élu en charge

des bâtiments communautaires. «C'est un bel atout, bien positionné». Une fois rénové, le site sera doté de six salles de réunion de différentes capacités. Il disposera également d'espaces de travail individuel, d'une terrasse et d'un espace traiteur. Le tout avec la possibilité de réserver des salles modulables grâce aux cloisons amovibles.



UNE ACCESSIBILITÉ RENFORCÉE SUR LE RÉSEAU

En plus du service Flexi-PMR, le service de Transport du Grand Dole continue d'améliorer l'accessibilité de son réseau pour tous. Ainsi, la ligne 1, qui relie le Centre-Ville à Choisey, est dotée en grande partie d'accès PMR. Les travaux continueront cet été avec la mise aux normes d'accessibilité de l'arrêt de Champdivers.

FLEXI-PMR, UNE UTILISATION PLUS SOUPLE

Disponible depuis 2011, le service Flexi-PMR s'adapte pour mieux répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite.

Depuis le 1^{er} juillet, le service fonctionne «d'adresse à adresse», c'est-à-dire que les bus du service s'arrêtent au domicile des usagers et les déposent là où ils souhaitent se rendre. Un système jugé plus fonctionnel pour les personnes à mobilité réduite.

À noter que le service Flexi-PMR est disponible tous les jours, de 7h à 19h, sur l'intégralité du Grand Dole. Les tarifs standards du réseau Transport Grand Dole s'appliquent aux personnes à mobilité réduite, mais pas à leurs accompagnateurs, qui pourront voyager gratuitement conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités. Ce service fonctionne par inscription et est réservé

aux titulaires d'une carte Mobilité Inclusion d'un taux égal ou supérieur à 80%.

Pour toute demande de dossier, vous pouvez contacter TGD par téléphone (03 84 72 67 51), courrier (adressé à la Gare, avenue Aristide-Briand) ou internet: (www.reseau-tgd.fr).

Une fois inscrit, il vous faudra réserver vos trajets à l'avance, dans la limite d'un aller-retour par jour. Vous pouvez réserver jusqu'à 17h30, la veille de votre trajet au plus tard, ou 14 jours à l'avance au plus tôt. Les réservations s'effectuent par téléphone (0 800 34 68 00) ou sur internet: (www.grand-dole.fr).

JACOB DELAFON : L'ENTREPRISE EST SAUVÉE



L'annonce de la fermeture par le groupe Kohler du site historique Jacob Delafon de Damparis avait été faite fin 2020. Après plusieurs mois de négociations, le groupe Kramer a annoncé la reprise des actifs de la société, permettant le redémarrage du site industriel. La Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'est fortement mobilisée sur ce projet de reprise. Par l'intermédiaire de la Société d'Économie Mixte patrimoniale Aktya dont elle est actionnaire, la collectivité rachète l'unité de production (foncier et immobilier) pour un montant de 1.35 M€, avec une subvention de la Région de 600 000 €, puis la met à disposition sous la forme d'une location-vente sur 15 ans. "Les prévisions de recrutement à moyen terme sont intéressantes", affirme Claire Bourgeois-République, vice-présidente du Grand Dole en charge du développement économique. Le groupe Kramer s'engage en effet sur l'embauche d'une cinquantaine de salariés à l'issue de la première année d'activité, l'objectif étant de retrouver l'effectif d'avant fermeture - 150 salariés - à l'horizon 2026.

LE GRAND DOLE RÉGLEMENTE LA PUBLICITÉ

Le Grand Dole a engagé l'élaboration de son Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) commun aux 47 communes. Ce document adapte la réglementation nationale des publicités et enseignes afin de mieux protéger le cadre de vie, le patrimoine et les paysages. Le 1^{er} juin dernier se sont tenues des réunions pour co-construire le RLPi pour lequel la concertation se poursuit jusqu'à l'automne.

Pour consulter le projet et contribuer à son élaboration, rendez-vous sur <https://www.grand-dole.fr/615> ou par mail à concertation.rlpi@grand-dole.fr



Jean-Pascale Fichère, président du Grand Dole et Dominique Michaud, vice-président chargé de l'aménagement et de l'urbanisme, ont proposé un nouveau règlement local de publicité intercommunal (RLPi).

HOMMAGES

C'est avec une grande tristesse que les élus du Grand Dole ont appris en avril dernier la disparition de deux anciens Maires, très investis dans leurs communes et dans l'intercommunalité. Nous présentons nos plus sincères condoléances à leurs proches.

RENÉ GUICHARD

Maire de Villette-lès-Dole de 1995 à 2008, René Guichard s'est éteint le 14 avril dernier, à l'âge de 88 ans.



© Le Progrès

Ce n'est qu'une fois retraité que René Guichard a débuté sa carrière politique. René Guichard est élu maire en 1995. Pendant treize ans, il porte de nombreux projets, notamment un nouveau réseau d'assainissement et la mise en place d'un accueil périscolaire avec restaurant pour les enfants de la commune. René Guichard fait également partie des fondateurs du Grand Dole. Dès sa première année comme maire, en 1995, il rejoint plusieurs collègues pour initier la création de la communauté de communes du Jura Dolois. Enfin, l'ancien maire était très impliqué dans la vie associative de Villette-lès-Dole.

JEAN-CLAUDE LAB

Au service de la commune de Choisey pendant plus de 30 ans, Jean-Claude Lab s'est éteint le 14 avril dernier, à l'âge de 78 ans.



Jean-Claude Lab a consacré une grande partie de sa vie à la commune de Choisey. Élu maire en 1971, il le reste jusqu'en 1983, puis est réélu en 1989. Il effectue un ultime mandat, entre 2014 et 2020. Au Grand Dole, JC Lab était en charge du logement et des gens du voyage. Il a ensuite laissé la place à l'actuel maire, Laurent Rabbe. "On peut dire qu'il était visionnaire, notamment au niveau du développement économique", déclare l'édile. L'actuel maire prend en exemple la zone commerciale ou la salle communale, construite en 1977. Jean-Claude Lab était également un fervent défenseur de l'intercommunalité. L'ancien maire disait du Grand Dole qu'il est "un atout extraordinaire qu'il faut utiliser dans un objectif de tirer vers le haut tout le monde".

ACTUALITÉS



TOUR DE FRANCE CARITATIF : UNE ÉTAPE À MALANGE

En mars dernier, Bruno Boulard s'est lancé dans un défi fou : réaliser un tour de France à vélo, dans le but de sensibiliser la population aux AVC pédiatriques. Il a fait étape à Malange le samedi 17 avril pour rencontrer le petit Léo.

5000 km à vélo à travers toute la France, c'est le défi que s'est lancé Bruno Boulard, 49 ans, originaire de Beaucaire (Gard). Dans un but noble : «*soutenir plusieurs enfants victimes d'AVC pédiatriques et sensibiliser sur cette maladie. Plus de 50% de la population ne connaît pas les symptômes*», déplore le cycliste. Ce dernier dénonce l'absence de campagne de prévention comme principale cause de méconnaissance de l'AVC pédiatrique.

Dans le cadre de son périple, Bruno Boulard a fait étape à Malange, le 17 avril dernier. Il y a retrouvé Léo, 9 ans, atteint de la maladie de Moya Moya, une maladie multipliant les risques d'AVC. Au cours de son itinéraire, Bruno Boulard a rencontré 14 «*petits champions*». «*Ils donnent envie de se battre parce qu'ils sont pleins de vie, il faut les soutenir*», affirme-t-il.

Un soutien également financier, puisqu'une cagnotte a été ouverte, afin de soulager les familles d'enfants victimes d'AVC pédiatriques. En plus du matériel, l'accompagnement de l'enfant au quotidien est très lourd : «*On a énormément de rendez-vous, le kiné quatre fois par semaine, l'éducatrice, l'Aide Médico-Psychologique, l'orthophonie, c'est un emploi du temps de ministre*», explique la maman de Léo. L'argent collecté durant le parcours sera partagé entre les 14 familles. À noter que La Communauté d'Agglomération a participé à hauteur de 300 €. «*Ce fut l'unanimité pour défendre cette cause très sous-évaluée*», déclarait Jean-Pascal Fichère, président de la Communauté d'Agglomération, à l'occasion de la remise du chèque à l'association «*C'était une belle occasion d'être solidaire de cette opération*».

DANS LE GRAND DOLE, LES COPAINS DE LA TRAVERSÉE SOUTIENNENT ÉGALEMENT LÉO

Organisée depuis 14 ans, la course solidaire des Copains de la Traversée aura lieu le 12 septembre prochain. Coureurs et marcheurs effectueront une boucle traversant neuf communes autour de Champvans, entre 8h et 12h. «*La course à pied débutera à 8h, nous proposerons également trois parcours de marche, de 16, 10 et 5 km*», précise Patrick Le Bail. Les inscriptions sont possibles sur www.copains-de-la-traversee.fr, avec des tarifs allant de 3 à 15€. Les bénéfices seront reversés aux associations «*Un pas en avant pour Naomi*» et «*Léo contre les AVC*».

LA VOIE GRÉVY BIENTÔT OPÉRATIONNELLE

La transformation de l'ancienne voie ferroviaire en voie verte, très attendue par les Grands Dolois, devrait s'achever à l'automne.

Les travaux de pose d'enrobé ont débuté en juin, tout comme la réalisation des ponts et de la signalétique. Enfin, les travaux observent une pause du côté de la Prairie d'Assaut, afin de respecter la période de nidification des oiseaux.

La voie Grévy s'étendra sur 18,4 kilomètres, dont treize traverseront les communes du Grand Dole (Dole, Crissey, Villette-lès-Dole, Parcey et Nevy-lès-Dole). Un aménagement très attendu par la population qui pourra profiter de paysages variés d'une portion à l'autre de la voie.



En attendant son ouverture prévue à l'automne, la voie est interdite au public.

INTERMARCHÉ LA BASE LOGISTIQUE DE ROCHEFORT SORT DE TERRE

Après les premiers coups de pelle donnés début août 2020 et les travaux de terrassement réalisés avant l'hiver dernier, les bâtiments de la future zone logistique alimentaire des Mousquetaires prennent forme. Le planning du chantier est respecté, avec une ouverture par phase du site programmée du premier trimestre 2022 au premier trimestre 2023.



47 millions de colis seront traités annuellement sur le site.

240 000 m² de terrain et 70 000 m² de bâtiments divisés en cellules de 6000 m². Les chiffres du chantier sont impressionnants ! Il faut dire que cette base logistique deviendra prochainement un site stratégique pour le groupement des Mousquetaires puisqu'il devra alimenter 150 magasins du groupe répartis sur 9 départements du Centre Est de la France.

En termes d'emplois, les chiffres parlent d'eux-mêmes, avec une cible en effectifs de 360 CDI. Une première vague de recrutements est en cours, l'entreprise étant à la recherche de 130 à 150 collaborateurs : préparateurs de commandes, caristes, techniciens de maintenance industrielle, membres de l'encadrement, chauffeurs, ordonnanceurs et autres métiers de la logistique.

**Vous souhaitez postuler : ITMLAI_ROCHEFORT_RECRUTEMENT@mousquetaires.com
Renseignements au 06 73 70 13 68**



Onze structures accueilleront des enfants de 3 à 12 ans cet été

ACCUEILS DE LOISIRS, VOILÀ L'ÉTÉ !

Cet été, de nombreux enfants se rendront dans les onze accueils de loisirs et cinq secteurs jeunes du Grand Dole. Ces derniers leur proposeront des programmes variés et respectueux de leurs besoins.

Pour préparer ces programmes estivaux, les équipes d'animateurs des accueils de loisirs Grands Dolois se posent une question simple : « nous nous mettons à la place des enfants et nous nous demandons ce que nous aimerions faire », résume Justine Dubief, directrice adjointe de l'accueil de loisirs de Saint-Aubin. Cet été, des enfants de 3 à 12 ans, mais aussi des adolescents seront accueillis, ce qui nécessite d'adapter les programmes aux besoins de chacun.

Quant aux programmes en eux-mêmes, les équipes exploitent les nombreuses possibilités de sorties ludiques dans le Grand Dole et ses alentours. Les infrastructures de l'Agglomération sont régulièrement sollicitées, par exemple

la ludothèque, les médiathèques et les piscines. De plus, les équipes sollicitent les différentes structures du territoire, telles que la ferme de la Binette du Mont Coq, le S3, l'association du patrimoine de Saint-Aubin, le golf de Parcey, l'association des Baraques du 14 avec Alain Goy ou encore la maison du Miel de Villette-lès-Dole.

Pour certains, les activités sont en lien avec des thématiques travaillées en amont. « Notre thématique cette année, c'est à la fois la mer et la montagne », annonce Sylvette Bailly, directrice de l'accueil de loisirs de Romange. « Nous prévoyons une sortie dans un aquaparc et une autre au Parcabout de Lamoura, à la découverte de la

petite montagne ». Un moyen également de faire découvrir le territoire : « nous comptons organiser des balades autour des lacs d'Osselle et de Desnes », confie Hervé Dufeu, directeur de l'accueil de loisir de Saint-Aubin. « Nous allons également partir en vélo jusqu'au lac de Chour ». À Authume, chaque mercredi est dédié à une sortie vers un plan d'eau naturel : « c'est mieux pour les enfants qui ne sont pas à l'aise dans l'eau », estime Carlos Dias, directeur du multisite nord. « Ça leur permet de jouer dans le sable. C'est aussi plus sain vis-à-vis de la crise sanitaire ». Enfin, sur le multisite sud (Choisey, Le Deschaux), deux veillées par mois seront organisées. Les jeudis

ZOOM SUR LES SECTEURS JEUNES

À partir de la 6^e, les jeunes peuvent bénéficier de programmes adaptés à leurs besoins et à leurs attentes. Du TrollBall aux bivouacs, en passant par les soirées, les repas pédagogiques et les grands jeux concoctés par les équipes des secteurs jeunes, les ados devraient n'avoir aucun mal à quitter leur canapé cet été.

Les secteurs jeunes se trouvent à Crissey, Saint-Aubin, Tavaux et Damparis.

Le 22 et vendredi 23 juillet, des animations UFO street seront proposées aux enfants dans un village ludique reconstitué avec au programme : tournoi de football, homeball, slackline, et shows de culture urbaine comme le football freestyle ou le breakdance.

DES CONTRAINTES SANITAIRES À PRENDRE EN COMPTE

La situation sanitaire rend plus délicate l'organisation de sorties. «*Nous avons eu le feu vert*», précise Sylvette Bailly. «*Nous ne savons pas encore si le port des masques sera obligatoire*». Les accueils de loisirs seront cependant en mesure de divertir les enfants au sein de leurs locaux. Qu'il s'agisse de jeux d'eau, plébiscités par les plus jeunes, de



De nombreuses sorties auront lieu tout au long de l'été.



Le secteur jeune de Crissey dispose d'un parc à même d'accueillir les adolescents.

journées à thème comme les «journées pyjama» de Romange ou Saint-Aubin, ou encore la venue d'intervenants dans les domaines sportifs et culturels, les options ne manquent pas pour offrir un programme ludique, éducatif et varié.

Pour tout renseignement et inscriptions pour les accueils de loisirs, rendez-vous sur www.espace-citoyens.net/Grand-Dole/espace-citoyens/

Vous pouvez également retrouver la liste des accueils de loisirs sur www.grand-dole.fr/accueils-de-loisirs/



LE CHIFFRE

En 2020, une moyenne de

489 ENFANTS

étaient présents chaque jour dans les accueils de loisirs du Grand Dole au mois de juillet.

LA VIE DES COMMUNES



Vue sur l'église et le monument aux Morts de Parcey.



L'église de Peintre.

REGARDS CROISÉS

Céline Labourot et Olivier Gruet, respectivement élus maires de Parcey et de Peintre lors des dernières élections municipales, croisent leur regard au sujet de l'intercommunalité.

LEUR PERCEPTION DU GRAND DOLE

CÉLINE LABOUROT : *Nous faisons partie de toutes les Commissions du Grand Dole, afin d'intégrer la commune de Parcey au sein de l'intercommunalité. Je trouve que l'on fonctionne bien. Nous pouvons donner notre avis, nos idées. Nous avons des liens assez simples et de bons échanges.*

OLIVIER GRUET : *C'est un service qui est offert aux communes. Je trouve le personnel du Grand Dole très efficace, à chaque fois que nous nous adressons à eux, ils répondent très rapidement. Je suis assez satisfait des investissements qui ont été réalisés depuis des années par le Grand Dole pour développer le territoire.*

LES POSSIBILITÉS OFFERTES PAR LE GRAND DOLE

CÉLINE LABOUROT : *Nous échangeons beaucoup sur des projets que nous avons dans le village, au sujet des aides, qu'elles soient matérielles, humaines ou financières. Au niveau des projets, l'Agglomération a créé le fond de Concours afin d'accompagner financièrement les communes. C'est également un vrai appui au niveau technique et logistique.*

BRUNO PESENTI, 1^{ER} ADJOINT DE LA COMMUNE DE PARCEY :

La voie Grévy est un équipement attendu depuis plusieurs années. Cette voie sera un vrai plus pour notre village. Nous allons aménager une desserte au niveau de l'office de tourisme, avec un point pique-nique et un point de recharge pour vélo électrique.

OLIVIER GRUET : *Nous avons obtenu des subventions pour des travaux de voirie. Le Grand Dole va surtout nous apporter du service. Mais le plus intéressant, c'est la gestion des compétences, qui vient soulager les communes.*



Céline Labourot, maire de Parcey

CARTE D'IDENTITÉ DES COMMUNES

PARCEY

986

HABITANTS (2018)

Parcey se situe au sud de Dole, à la confluence du Doubs et de la Loue. La commune est attractive pour les touristes, avec ses gîtes ruraux, son camping avec piscines, ses plages en bordure de rivière, ses restaurants et ses nombreuses activités. Le canal de dérivation de la Loue alimente sa centrale électrique, qui fait se mouvoir le moulin, érigé en 1529. Deux stèles rappellent que la Loue matérialisait la ligne de démarcation entre la zone libre et la zone occupée lors de la Seconde Guerre mondiale.



La Loue à Parcey

PEINTRE

130

HABITANTS (2018)

Situé au nord de Dole, le village de Peintre abrite plusieurs lieux et monuments datant du XVII^e au XIX^e siècle : l'Église Saint-Sébastien, l'Oratoire, le lavoir-fontaine ou encore les croix du chemin et de mission. Au nord de la commune, le bois de Cronge contient des preuves d'une présence humaine encore plus ancienne : des médailles gauloises et romaines y ont été retrouvées.



Le lavoir de Peintre

LES SERVICES DU GRAND DOLE

CÉLINE LABOUROT: *Il s'agit surtout de conseils et de remplacements de personnel, comme les secrétaires de mairie. Les conseils sont importants, ça nous permet d'avoir un appui et une aide.*

OLIVIER GRUET: *Nous avons bénéficié d'une aide de 50% sur les travaux de voirie, dans une limite de 10 000 €. C'est intéressant car ces travaux coûtent énormément et peuvent plomber les finances des communes. Les services du Grand Dole nous donnent beaucoup de renseignements.*

L'AVENIR AU SEIN DU GRAND DOLE

CÉLINE LABOUROT: *On attache une importance particulière à écouter ce qui se fait, ce qui se prépare et à donner notre avis, pour travailler ensemble et faire en sorte que tout se passe bien. Chaque commune est différente et chaque commune doit exister dans l'intercommunalité pour que celle-ci fonctionne.*

OLIVIER GRUET: *J'attends de l'aide du Grand Dole, non pas au niveau financier, mais au niveau des idées et des réalisations. Je me suis déjà adressé à Grand Dole Habitat, concernant un projet immobilier.*



Olivier Gruet, maire de Peintre

LA PERCEPTION DES ADMINISTRÉS

CÉLINE LABOUROT: *Je pense qu'une partie des Parcillons a une bonne perception du Grand Dole, mais qu'une autre partie le perçoit moins bien par méconnaissance. Je trouve que les choses évoluent dans le bon sens. Quand ce sera possible, nous souhaitons organiser des réunions publiques, afin de pouvoir échanger et expliquer les choses à nos administrés.*

OLIVIER GRUET: *Je pense que comme partout, il doit y avoir des satisfaits et des moins satisfaits parmi les Peintrais.*

UN AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE COHÉRENT

Dans plusieurs communes du Grand Dole, la construction de lotissements communaux, en projet ou en cours, est la preuve de l'attractivité de notre territoire. Une façon d'attirer de nouveaux habitants mais également d'adapter l'habitat à l'évolution de nos modes de vie (mixité intergénérationnelle, mixité sociale, logements adaptés aux seniors, éco-quartiers, etc).

667

c'est le nombre de nouveaux logements en cours ou en projet de construction dans les lotissements communaux du Grand Dole.

DE NOMBREUX PROJETS EN COURS

D'autres projets de lotissements sont en cours dans le Grand Dole. À Authume, les différentes parcelles d'un éco-quartier sont en cours de commercialisation. Un permis d'aménager de 54 logements sur 38 lots a été délivré en 2016. À Jouhe, la seconde tranche des travaux du secteur de la Picaude, lotissement communal de onze logements, devrait avoir lieu en 2021. Enfin, à Saint-Aubin, la commercialisation des 24 lots du quartier «La Corvée Sequine» est en cours.

Ces projets s'intègrent dans une politique globale de l'habitat, portée par le Grand Dole. «L'objectif, c'est de coordonner ces projets dans le temps et dans l'espace», explique Dominique Troncin, conseiller délégué en charge de l'habitat. «Nous sommes vigilants pour programmer des projets équilibrés, dans l'intérêt des communes et du Grand Dole. De plus, nous nous assurons que ces projets s'accompagnent de tous les services nécessaires aux riverains : transports, écoles, équipements sportifs...». Enfin, la Communauté d'Agglomération est également attentive à conserver les spécificités de chaque commune.

CHAMPVANS

Le projet de lotissement de Champvans s'articule autour de la construction d'une maison médicale. Celle-ci vise à regrouper les professionnels de santé de la commune. La pharmacie sera également relocalisée sur une parcelle annexe. Ce pôle santé sera relié au futur

lotissement, composé dans un premier temps de maisons destinées aux seniors: «Notre objectif est de mettre à disposition de nos anciens des bâtiments adaptés et les services qui vont avec», explique Dominique Michaud, maire de Champvans et vice-président du Grand Dole en charge de l'aménagement et de l'urbanisme. Deux bâtiments dédiés aux personnes en perte d'autonomie, couplés à des logements de fonction pour les professionnels de santé sur le site sont également à l'étude.

Toutefois, Dominique Michaud ne souhaite pas que ce nouveau lotissement soit uniquement dédié aux seniors: «Nous voulons vraiment de la mixité intergénérationnelle et sociale». Les travaux de construction de la maison médicale, première phase du projet, sont prévus pour 2022.

DAMPARIS

À Damparis, le projet de quartier durable «Les Vergers» est à l'étude depuis plusieurs années. Un atout supplémentaire pour la ville, déjà très attractive avec deux stades, deux gymnases, neuf médecins et des écoles maternelles, élémentaires et collège. Ce projet d'urbanisation est destiné à accueillir de nouveaux habitants dans la commune: «ce ne seront pas des barres d'immeubles», déclare Michel Giniès, maire de la ville. «Il s'agira principalement de maisons individuelles mais aussi d'appartements locatifs et de maisons jumelées pour s'adapter aux besoins de toutes les générations.»

Le projet de quartier durable se veut également respectueux de l'environnement, avec des logements aux normes Haute Qualité Environnementale et un travail sur la végétalisation de l'espace



La future ZAC de Rochefort-sur-Nenon



urbain. Avec une volonté de rendre ces nouveaux logements accessibles à toutes les bourses. *Nous avons déjà 30% de réservation*», se félicite Michel Giniès.

TAVAUX

«Avoir un projet de vie en plein cœur de Tavaux à La Vuillardière, telle est l'ambition que nous proposons. Il s'agit de répondre à une demande croissante de personnes voulant s'installer sur notre commune». Jean-Michel Daubigny, maire de Tavaux, ne cache pas sa satisfaction de voir la construction des premiers logements de La Vuillardière débuter, depuis le printemps 2021. 135 nouvelles habitations, entre logements sociaux et accession à la propriété, vont être érigées. «Nous prévoyons également de construire une nouvelle gendarmerie dans ce lotissement», ajoute l'élu. «Le nouveau bâtiment sera ainsi mieux positionné dans la commune et sera beaucoup plus fonctionnel». Le lotissement de la Vuillardière sera également respectueux de l'environnement : «Nous avons laissé des couloirs écologiques

pour faciliter le passage des animaux et des espaces verts pour la biodiversité», détaille Jean-Michel Daubigny. «Toutes les recommandations écologiques ont été suivies. C'était notre intention».

ROCHEFORT-SUR-NENON

La construction de 130 logements, principalement pavillonnaires, est prévue dans la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Vignes de Rochefort-sur-Nenon. Un projet au long cours d'ores et déjà convaincant, puisque les 24 premières parcelles, d'une superficie allant de 500 à 1400 m², ont été vendues. De quoi accueillir de nouveaux actifs dans la ville : «nous ne logeons que 5% de la population active de la commune», constate Gérard Fernoux-Coutenet, maire de Rochefort-sur-Nenon. «Nous allons construire dans un espace où il y a très peu de contraintes. Cette ZAC répond aux besoins et s'adapte aux futurs recrutements de la base logistique d'Intermarché.»

AUMUR

Les travaux de la seconde phase de l'éco-quartier de Meix Ravas ont débuté en juin. Onze nouvelles parcelles viendront s'ajouter aux onze achevées l'an passé, qui accueillent déjà une quarantaine de nouveaux habitants. «Sur cette première tranche, 90% des habitants sont des jeunes avec des enfants. Cela amène du dynamisme», se félicite Bruno Chevaux, maire d'Aumur. Cet éco-quartier, composé uniquement de maisons répondant aux normes environnementales, est aussi doté d'une chaussée en dalle alvéolaire minérale et de parkings en dalle alvéolaire enherbée. «Tout a été fait pour éviter le goudron et le béton», précise Bruno Chevaux. En projet depuis 2008, l'éco-quartier de Meix Ravas a été mené en concertation avec les Aumurois. «Nous avons construit cet éco-quartier avec la population. Nous avons organisé des réunions publiques et invité les gens à se prononcer», détaille Bruno Chevaux.

La construction des premiers logements du lotissement de la Vuillardière a commencé.



GRAND DOLE :

TERRITOIRE HYDROGÈNE

Labellisé Territoire hydrogène depuis 2016, le Grand Dole a pour ambition de relever le défi de la transition écologique et énergétique. Mobilité, énergie dans l'industrie, réseau de chauffage, ... l'hydrogène est un vecteur énergétique propre qui présente de nombreux atouts que notre Communauté d'Agglomération souhaite valoriser, en accompagnant notamment les acteurs de l'hydrogène sur notre territoire. De plus, en devenant actionnaire à 10% du capital social de la société HYDECADO, pour Hydrogène Décarboné du Grand Dole, notre collectivité affirme sa volonté de promouvoir et de développer les technologies et les usages d'hydrogène.

Ces dernières années, le Grand Dole a initié et accompagné un certain nombre d'initiatives et de projets : implantation de l'entreprise MAHYTEC, spécialisée dans le stockage d'hydrogène, mise en place de démonstrateurs : projets BAHYA (tondeuse autoportée), MOBILHYTEST (déploiement d'une flotte de Kangoo à prolongation d'autonomie H2), VHYCTOR (station de distribution d'hydrogène sur le site INNOVIA). Membre de l'association nationale France Hydrogène et partenaire actif des réflexions menées à l'échelle régionale sur le sujet, le Grand Dole s'attache également depuis plusieurs années à accompagner, coordonner les acteurs

économiques locaux et les actions qu'ils mènent sur ces sujets.

Élément-phare de la réflexion engagée en matière d'économie circulaire, l'hydrogène figure ainsi en bonne place dans les dispositifs «*Territoire d'Industrie*» et «*Contrat de Transition Écologique et Industrielle*» désormais réunis au sein du Contrat de Relance et de Transition Écologique du Grand Dole.

Dans la continuité des réflexions menées depuis plusieurs années sur une valorisation nouvelle de l'hydrogène coproduit issu du site INOVYN de Tavaux, il s'agit désormais de fédérer les acteurs locaux pouvant s'inscrire dans les étapes

de production, compression, transport et consommation d'hydrogène pour des usages principalement liés à la mobilité. Ce projet fédérateur pourrait faire l'objet d'une réponse à l'appel à projet national «*écosystèmes territoriaux de consommation d'hydrogène*» de l'ADEME en cette fin d'année.

À cette fin, la Communauté d'Agglomération s'est rapprochée de la société ROUGEOT ÉNERGIE qui dispose d'un savoir-faire unique autour de l'hydrogène (voir page 17) afin de créer une société de projet dédiée, intitulée HYDECADO, dont les parts seront détenues à 60% par ROUGEOT ÉNERGIE, 30% par STORENGY et 10% par le Grand Dole.



L'HYDROGÈNE AU CŒUR DE LA RÉVOLUTION ÉNERGÉTIQUE

QU'EST-CE QUE L'HYDROGÈNE ?

De tous les éléments chimiques, l'hydrogène (H₂) est le plus simple, le plus petit et le plus léger. C'est aussi le plus abondant dans l'univers.

Sur Terre, on trouve rarement l'hydrogène à l'état pur, il est combiné à d'autres molécules comme l'oxygène ou le carbone pour donner l'eau ou le méthane.

Si l'on veut de l'hydrogène à l'état pur, il faut donc l'extraire de ces éléments.

ÉNERGIE DU FUTUR

Si l'hydrogène représente l'énergie du futur, c'est dû à son pouvoir énergétique et à l'absence de pollution qui résulte de sa combustion. Ainsi, 1 kg d'hydrogène contient trois fois plus d'énergie qu'1 kg d'essence. C'est un vecteur énergétique propre qui ne rejette que de l'eau, ce qui lui donne un gros potentiel de diminution de gaz à effet de serre.



LA PILE À COMBUSTIBLE

La Bourgogne-Franche-Comté est pionnière dans le domaine de l'hydrogène grâce aux travaux autour de la pile à combustible de l'Université technologique Belfort-Montbéliard.

Il s'agit de transformer l'électricité en hydrogène pour pouvoir la stocker puis l'utiliser sous forme de gaz ou de carburant ou en la transformant à nouveau en énergie et en chaleur grâce à une pile à combustible.

Ce système présente l'avantage de ne pas produire d'émission de gaz à effet de serre ni de polluant, car le dispositif ne rejette que de l'eau et de la chaleur. Autres atouts : il possède un haut rendement de fonctionnement et présente l'avantage d'être silencieux.





Un bateau à hydrogène en démonstration à l'occasion de la Fête de l'eau.

LES ACTEURS DE LA FILIÈRE HYDROGÈNE SUR LE TERRITOIRE

Depuis de nombreuses années, le Grand Dole - très bien identifié comme acteur sur l'hydrogène en France - cherche à valoriser ce vecteur d'énergie sur son territoire. «*Nous avons participé à de multiples expérimentations sur l'utilisation de l'hydrogène et désormais, nous souhaitons passer à un stade industriel dans l'utilisation de cette ressource locale*» explique Claire Bourgeois-République, Vice-Présidente en charge du développement économique et du CTEI. «*C'est un projet très ambitieux qui s'inscrit dans le CTEI (Contrat de Transition Écologique et Industrielle) qui a une portée environnementale très importante. En matière d'écologie c'est un dossier qui présente des enjeux majeurs en termes de réduction de CO2.*»

INOVYN

INEOS, groupe auquel appartient le site INOVYN de Tavaux, a lancé au mois de novembre 2020 un nouveau business pour développer et renforcer la capacité d'hydrogène propre à travers l'Europe, afin de soutenir la dynamique vers un avenir zéro carbone. INOVYN France produit annuellement sur le site de Tavaux environ un million de tonnes de produits chimiques essentiels issus de l'électrolyse de l'eau et du sel. Cette électrolyse permet de produire du chlore qui est une matière essentielle pour les produits fabriqués sur la plateforme industrielle. De ce processus d'électrolyse sont issues environ 10 000 tonnes/an d'hydrogène «décarboné» qu'INOVYN

Salle d'électrolyse à membranes sur le site INOVYN de Tavaux.



La station hydrogène VHYCTOR a été installée sur le Pôle INNOVIA en 2018.

valorise en interne sur sa plateforme tavelloise pour décarboner une partie de son procédé industriel.

Cet hydrogène représente un potentiel énergétique équivalent à 40 millions de litres de diesel par an. Historiquement la société valorise cet hydrogène en interne mais pense qu'il pourrait être davantage mis à profit d'un point de vue énergétique dans d'autres applications et filières. À ce stade, la société est dans une phase d'analyse de son environnement et à l'écoute d'opportunités dans un contexte où l'offre et la demande en hydrogène doivent évoluer de manière harmonieuse. «*Nous avons l'ambition de participer au développement de la filière hydrogène dans notre territoire de Bourgogne Franche-Comté, qui est un vrai moteur en la matière*», déclare Thibault Pagnot, responsable de la communication INOVYN.

MAHYTEC



Une station pédagogique hydrogène a été installée au Lycée Duhamel de Dole

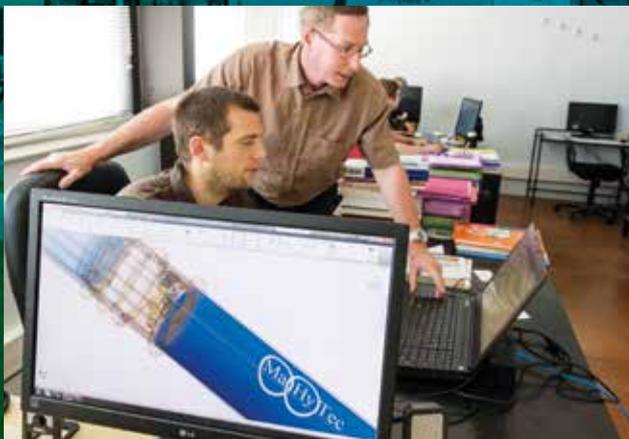
L'hydrogène est un gaz léger et difficile à stocker. C'est dans ce domaine que MAHYTEC a développé un savoir-faire solide et reconnu en technologie hydrogène.

Hébergée au Centre d'Activités Nouvelles à ses débuts, de 2008 à 2014, cette entreprise prometteuse, basée à Dole, emploie aujourd'hui 25 salariés.

Lauréate du Concours Mondial d'Innovation en 2015, Mahytec, qui a une grande part d'activité d'ingénierie, s'est spécialisée dans la fabrication de réservoirs à hydrogène et dans les solutions de reconversion en électricité.

En plein essor, les perspectives de l'entreprise doloise sont bonnes puisque Mahytec devrait entrer avant l'été dans le giron du champion allemand de l'industrie de la défense Hensoldt qui souhaite renforcer ses activités liées à l'hydrogène, sous réserve des approbations nécessaires des autorités compétentes.

«Cela va dans le sens de la stratégie de notre entreprise» confie Mathilde Bangoura, responsable marketing. «Nous avons besoin de nous structurer plus pour pouvoir intégrer certains marchés. Cela va nous permettre de nous développer et de créer de l'emploi sur le site de Dole. C'est notre leitmotiv depuis nos débuts.»



L'entreprise doloise est spécialisée dans la fabrication de réservoirs à hydrogène.

COLRUYT

COLRUYT est impliqué dans le développement de l'hydrogène depuis quelques années ; la société exploite notamment en Belgique deux stations de distribution hydrogène. Sur le territoire du Grand Dole, COLRUYT est engagé dans le projet VHYCTOR et exploite la station de distribution installée sur le Pôle INNOVIA, permettant l'alimentation de quelques véhicules légers, propriétés d'INOVYN, de COLRUYT et du Grand Dole. Dans le cadre du développement de son siège administratif France et d'une nouvelle base logistique au sein du Pôle INNOVIA, dont les travaux débiteront à l'automne, COLRUYT souhaite déployer une nouvelle station d'hydrogène grand public à proximité de ses nouvelles installations, et, au sein même de celles-ci, des outils de manutention fonctionnant avec l'hydrogène issu du site INOVYN. À terme, ce sont les poids-lourds rattachés à l'activité de la base logistique qui pourraient basculer en mobilité hydrogène. Cet engagement sur la filière hydrogène est le fondement de l'installation au cœur du Pôle INNOVIA.



COLRUYT a fait le choix de s'installer sur la zone INNOVIA du fait de sa proximité avec INOVYN.

ROUGEOT ÉNERGIE

À travers l'hydrogène et ses potentialités, ROUGEOT ÉNERGIE apporte une réponse aux enjeux des territoires en adéquation avec leurs objectifs énergétiques, économiques et sociétaux. La mission de ROUGEOT ÉNERGIE est d'accompagner les collectivités et les acteurs privés dans la transition énergétique et numérique par l'emploi des technologies utilisant l'hydrogène et ses multiples potentialités.

ROUGEOT ÉNERGIE figure aux côtés de Dijon Métropole dans la démarche «Dijon Métropole Smart Energy» qui vise au déploiement d'un écosystème hydrogène zéro émission complet. À terme, l'ensemble des bus urbains et des bennes à ordures ménagères de Dijon Métropole seront alimentés par de l'hydrogène produit à partir d'électricité issue de l'unité de valorisation énergétique des déchets.

PLAN DE RELANCE : LE GRAND DOLE S'ENGAGE

À travers le Fonds Régional des Territoires, le Grand Dole s'est impliqué auprès de nombreuses entreprises locales, pour les aider à surmonter les difficultés liées à la crise sanitaire. Ce sont ainsi plus de soixante petites entreprises qui ont été aidées depuis septembre 2020.

«Ces aides ont été accordées en fonction des pertes qui ont été constatées», précise Claire Bourgeois-République, vice-présidente du Grand Dole en charge du développement économique. «L'objectif est de soutenir les entreprises fortement impactées par la crise». L'instruction des dossiers a été réalisée par Initiative Dole Territoire. Quant aux aides, elles ont été attribuées à l'issue d'un comité de prêt, composé de professionnels issus du monde de l'entreprise (experts comptables, banques...).

BAPTISTE RECORDON, POUR EQUIP'ÉVÉNEMENT, À TAVAux

Société chargée d'aménagement de foires et salons dans toute la France, Equip'événement a vu son activité stoppée net par la crise sanitaire. «Nous avons enregistré une reprise très légère en septembre 2020», explique Baptiste Recordon, le président de la société. «Mais nous dépendons du travail des exposants, qui dépendent eux-mêmes de la présence de visiteurs sur les salons». Il espère une reprise progressive de son activité à partir de septembre 2021. Il aura alors la possibilité d'agrandir le champ de travail de son entreprise. En effet, Equip'événement a bénéficié de subventions du Grand Dole afin d'augmenter son stock de matériel. Un moyen non seulement de jongler entre les retours et les départs vers différents salons», mais aussi de répondre à la demande d'événements plus importants. Equip'événement sera ainsi chargée de l'aménagement du salon Zen & Bio, à Nantes, du 8 au 10 octobre prochain.



Baptiste Recordon espère un retour à la normale en septembre 2021.

Xavier Cibil a pu remplacer son four à pain.



XAVIER CIBIL, BOULANGER À MOISSEY

Présent depuis bientôt 20 ans à Moissey, l'établissement de Xavier Cibil fait office de boulangerie, de bureau de tabac et de supérette. Il a bénéficié du Fonds Régional des Territoires pour réaliser un investissement important : changer son four à pain. «Je l'avais changé il y a 19 ans et il arrivait en fin de vie», commente l'artisan. «La chambre de combustion était fêlée, ce qui asséchait mon pain». En passant d'un four au fioul à un four électrique, Xavier Cibil a désormais la possibilité de faire cuire du pain plusieurs fois dans la journée. Il va également diviser par deux ses dépenses énergétiques.

ADELINE ET YVON CHALNOT, HÔTELIER-RESTAURATEUR À ROCHEFORT - SUR - NENON

Après avoir racheté l'hôtel-restaurant situé rue Barbière, Adeline et Yvon Chalnot entreprennent une rénovation complète du bâtiment. Ils bénéficient de l'aide du Grand Dole dans le cadre des travaux de mise aux normes. «*Tout est cher*», déplore Yvon Chalnot. «*Le matériel, le travail de l'entreprise, l'architecte... nous avons quatre intervenants différents. C'est un gros travail, pour lequel l'aide du Grand Dole est quasiment indispensable*». Une fois le chantier terminé, l'hôtel-restaurant comptera 18 chambres, un restaurant et des salles de réunions. Le couple espère ouvrir la partie hôtel dès cet été.



Adeline et Yvon Chalnot espèrent relancer l'hôtel-restaurant de la rue Barbière.



Damien Benetot va investir dans un nouvel équipement.

DAMIEN BENETOT, PÂTISSIER-CHOCOLATIER À DOLE

Propriétaire d'une boutique à Dole depuis 2009, qui était auparavant la propriété de ses parents depuis 1980, Damien Benetot a craint devoir mettre la clé sous la porte durant la crise. «*De mars à décembre 2020, on a enregistré une perte d'environ 250 000€. Chaque mois, on réalisait entre -30 et -50% de notre chiffre d'affaires habituel*». Pour garder la tête hors de l'eau, le chef d'entreprise, au même titre que d'autres artisans impactés par la crise sanitaire, a lancé plusieurs opérations en décembre : multiplication des points de ventes, click and collect, expéditions... avec succès. «*Nous avons eu un mois de décembre excellent et cela a continué depuis*», se félicite le pâtissier-chocolatier. Aidé par le Grand Dole, Damien Benetot va pouvoir poursuivre son développement, «*Je vais acheter une machine de découpe, notamment de la nougatine, ce qui va permettre de gagner en temps et en qualité de travail et de retirer une manutention très compliquée pour mes salariés*», détaille l'artisan.

FRANÇOIS TESTORI, AUTO-ÉCOLE HORIZON À DAMPARIS ET DOLE

Présent sur Dole depuis 1999 et à Damparis depuis 2009, François Testori a vu l'auto-école Horizon souffrir des contraintes liées au Covid : «*pendant le premier confinement, nous étions fermés, comme tout le monde. Pendant le deuxième, nous avons seulement le droit de faire passer les examens du permis de conduire, mais pas de donner de leçons de conduite*», détaille-t-il. Depuis octobre 2020, les salles pour s'exercer au code de la route demeurent fermées, mais les cours de conduite sont de nouveau possibles. François Testori a lui bénéficié de l'aide du Grand Dole pour l'acquisition d'un nouveau véhicule automatique : «*je l'ai fait équiper entièrement pour les personnes à mobilité réduite. Cela permet de proposer de la formation auprès de personnes hémiplégiques ou paraplégiques*».

François Testori pourra accueillir des personnes à mobilité réduite.

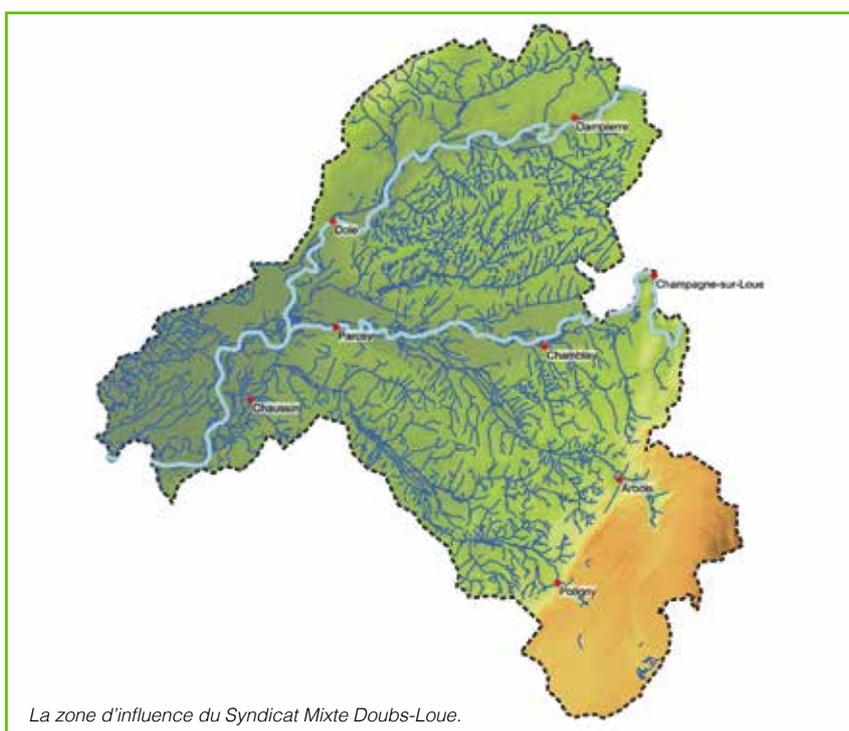


La confluence du Doubs et de la Loue est l'un des projets phare du SMDL.

LA «GEMAPI» : UNE COMPÉTENCE AU SERVICE DES RIVIÈRES, DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES HOMMES

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la communauté d'Agglomération du Grand Dole est chargée de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI). Le Syndicat Mixte Doubs Loue est chargé de mener des projets de restauration des cours d'eau et d'assurer la bonne gestion des digues grands doloises.

Le Syndicat Mixte Doubs Loue (SMDL) assure, en partenariat avec les maires du Grand Dole, «des travaux de confortement des digues, ainsi que la mise en œuvre d'un vaste programme de restauration des rivières traversant notre territoire», explique Olivier Meugin, vice-président en charge de la transition écologique et de l'environnement et vice-président du SMDL. Parmi les projets portés, on retrouve notamment la confluence Doubs-Loue, dont les dernières étapes se sont achevées en juin 2019. Les travaux ont permis la restauration de l'île Cholet et du bras correspondant au vieux Doubs, le confortement de la digue de Molay, la restauration de l'île du Girard et le désenrochement de la pointe de la confluence. La Loue a également été concernée par un projet d'aménagement des berges. D'autres investissements ont également été effectués, notamment pour la



La zone d'influence du Syndicat Mixte Doubs-Loue.

La digue de Champdivers a été rénovée pour la sécurité des habitants.

LA DIGUE DE CHAMPDIVERS, POUR PROTÉGER VILLAGES ET RIVIÈRE

Entre 2019 et 2020, des travaux de protection et de restauration ont été réalisés sur le Doubs au niveau de la digue de Champdivers. Un important phénomène d'érosion au pied de la digue menaçait la sécurité du village en cas de crue. Dans l'optique de concilier enjeux environnementaux et protection des populations, un programme de confortement de la digue et de reconquête de la biodiversité a été lancé. L'objectif : conforter la rive droite pour assurer la protection et libérer la rive gauche, pour donner de la liberté au Doubs là où cela est possible.

restauration de la Clauge et la réhabilitation écologique des ponts de Goux. Ces derniers représentaient un obstacle pour le déplacement des poissons. Ainsi, les travaux réalisés ont permis de faciliter le passage de ceux-ci sous le pont. Parmi les travaux à venir, citons par exemple la restauration du ruisseau de Falletans qui devrait débuter en septembre 2021.

TROIS PILIERS POUR LES DIGUES

La gestion des 20,8 km de digues dans le Grand Dole s'articule autour de trois axes forts : l'entretien, la surveillance et les travaux de renforcement. Les plus anciennes digues présentes sur le Doubs et la Loue datent de 1720. «Le Syndicat Mixte Doubs Loue assure l'entretien et les différents travaux de réparation», détaille Olivier Meugin. «La sécurité est aussi assurée par la surveillance continue des ouvrages, quel que soit le niveau des cours d'eau». Les travaux de maintenance incluent la fauche, l'élimination des terriers d'animaux et des réparations mineures.

LE SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE C'EST :

5
INTERCOMMUNALITÉS
ET LE DÉPARTEMENT RÉUNIS

145
COMMUNES ADHÉRENTES

780 KM
DE COURS D'EAU

85 KM
DE DIGUES

La réhabilitation des ruisseaux fait partie des projets du SMDL en 2021.

HELLO DOLE

TOURISME ESTIVAL : UNE SAISON PROMETTEUSE

Après une année marquée par la crise sanitaire, les acteurs du tourisme du Grand Dole sont prêts à accueillir vacanciers et touristes pour un été animé et riche en activités.

Malgré une situation récente complexe, le «tourisme au sens large est en pleine renaissance» estime Stéphane Triboulet, directeur de Dole Tourisme. «On a préparé la saison estivale qui est vitale pour nous malgré ce contexte. On essaie d'avoir une programmation assez équilibrée pour satisfaire les visiteurs», complète-t-il. Malgré les incertitudes, l'objectif est d'occuper les vacanciers chaque jour de leur présence. «Du lundi au dimanche, il y a quelque chose à faire à Dole et ses alentours».

LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ :

- **PETIT-DÉJEUNER DES COMMERÇANTS** à la Brûlerie Comtoise, située Grande Rue, suivi d'une visite guidée d'une heure. Tous les lundis à 10h45, du 5 juillet au 23 août.
- **BALADES EN CALÈCHE**, non-commentées, tous les lundis et dimanches du 5 juillet au 23 août à partir de 16h. Jauge maximale de 18 personnes. Balades commentées les mercredis. 5€ au comptoir et 6,80€ en ligne. Gratuit pour les moins de 12 ans.

- **MULTI-VISION**, diffusion de plusieurs thèmes : «Notre Dame de Lumière», «Secrets de la forêt de Chaux» et «L'insolite et le merveilleux Jura». Tous les lundis, mercredis et jeudis soirs en Mairie de Dole. Gratuit, entre 50 et 80 personnes attendues. Aucun test PCR nécessaire.

- **«LAISSEZ-VOUS CONTER LES ANIMAUX DOLOIS»**, Visite guidée d'une heure. Tous les mardis, du 6 juillet au 24 août, de 10h à 11h30. Départ à l'Office de tourisme, 7€ plein tarif.

- **MONTÉES AU CLOCHER DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME**, Tout l'été, chaque mardi (16h -19h), jeudi (10h-12h), vendredi (16h -19h) et samedi (10h-12h). 4€, gratuit pour les -12 ans, pas de réservation.

- **VISITE DU VILLAGE DE MENOTEY**, le 21 juillet (18h-20h) et le 11 août (16h30-18h30). Gratuit sur inscription.

- **TAVAux, DU VILLAGE À LA CITÉ INDUSTRIELLE**. 31 juillet, 7 et 21 août. Limité à 15 personnes. 5€ (à partir de 16 ans.)

- **«SUIVEZ LES TRACES DU CHAT PERCHÉ,**

- À LA RECHERCHE DE L'INSOLITE»**,

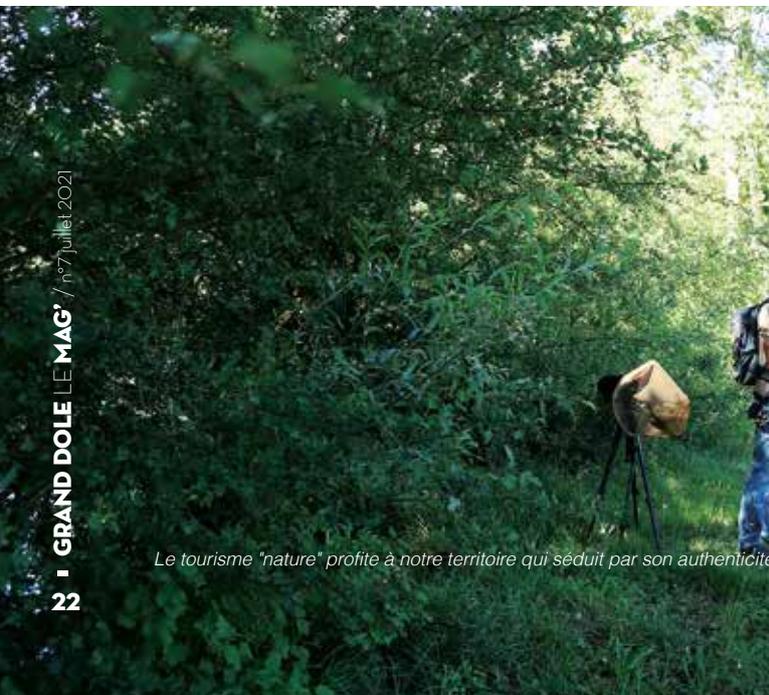
- Tous les dimanches, du 11 juillet au 29 août. Visite d'une heure, départ à 16h et 17h15. 5€ au comptoir, 6,80€ en ligne,

- **SOIRÉE RENAISSANCE, NOUVEAUTÉ 2021,**

- Tous les samedis du 10 au 31 juillet. Départ à 21h du Prélot. Visite de deux heures, 9€ plein tarif.

Pour réserver une visite guidée :

www.doletourisme.fr/billets-et-visites.html



Le tourisme "nature" profite à notre territoire qui séduit par son authenticité.

Le Week-End Gourmand du Chat perché est le point d'orgue du tourisme gastronomique Grand Dolois.



VÉLO ET RANDO, LES ATOUTS «NATURE»

Le Grand Dole possède 12 boucles cyclo-touristiques bien connues des habitués. Les circuits sont notés selon leur difficulté et traversent de nombreuses communes. Les distances peuvent aller de 17 km pour la plus petite jusqu'à près de 60 km pour les plus grandes. Le Grand Dole est également traversé par l'EuroVélo 6 qui relie Nantes à Budapest. 220 km de circuits de promenade et randonnée sont

disponibles à travers la Communauté d'agglomération. Pour les plus jeunes, le trésor de la Vouivre est à découvrir au travers du jeu «*Game in Dole*», ainsi qu'un quiz pour enfants sur le circuit du chat perché. Celui-ci (4 km) est faisable en deux heures et demie de marche, à la découverte de l'histoire et du patrimoine de Dole.

UN TOURISME GASTRONOMIQUE EN PLEIN ESSOR

Durant la saison estivale, vous pourrez également partir à la découverte d'une brasserie, tous les vendredis, à 16 h, du 8 juillet au 27 août, avec les propriétaires de «*La Brasserie Doloise*», située au Mont-Roland. À partir de fin juillet, Damien Benetot et Yoann Bride proposeront des ateliers de sensibilisation aux saveurs café et chocolat, tous les vendredis matins de 10h à 12h.

De plus, le Grand Dole souhaite développer les offres liées au tourisme gastronomique tout au long de l'année. «*Nous travaillons sur tout un panel de propositions pour caractériser Dole et le Grand Dole autour de la gastronomie*», affirme Jean-Baptiste Gagnoux, vice-président du Grand Dole en charge de l'attractivité et du tourisme. Le Week-end gourmand du chat perché (1, 2 et 3 octobre 2021) restera le point d'orgue du tourisme gastronomique Grand Dolois. Plusieurs restaurateurs, dont quelques chefs renommés, vous accueilleront cet été. Les dates évoquées dans cet article sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Pour plus d'information, contactez Dole Tourisme et consultez l'agenda :

**<https://www.doletourisme.fr/agenda/>
6, place Grévy - Tél. 03 84 72 11 22
www.doletourisme.fr**



TOURISME NAUTIQUE

Canoë kayak, balades en bateau, baignades, les activités aquatiques sont très prisées durant l'été.

Au programme : des descentes en canoë kayak auront lieu sur le Doubs, encadrées par le club de canoë kayak de Dole. L'itinéraire démarrera depuis le pont de Baverans jusqu'au club, situé avenue du Général-Béthouard. Ces séances auront lieu de 7 h à 10 h, les 15 et 22 juillet prochains et les vendredis après-midi de 18h jusqu'à 21 h du 9 juillet au 3 août. Sans oublier la possibilité de louer des bateaux de plaisance.

FACE À LA CRISE, LES ASSOCIATIONS S'ORGANISENT



Le Dole Triathlon a pu utiliser le bassin extérieur de l'espace Talagrand.

Face à la crise sanitaire, les clubs sportifs du Grand Dole ont dû s'adapter et trouver des solutions pour continuer à fonctionner.

Les clubs d'activités extérieures ont pu poursuivre leurs activités malgré les restrictions imposées par le gouvernement. Dans le cas du Dole Athlétique Club (DAC), il a notamment fallu reprogrammer certaines séances d'entraînement. «On a organisé deux séances courtes, les mercredis et samedis après-midi», explique Christophe Curie, président et directeur technique du DAC. Les activités sur pistes ont quant à elles été suspendues durant

trois semaines, début avril, au cours desquelles le DAC a organisé des activités en visioconférence.

Pour la marche nordique, les séances ont pu se poursuivre en journée, par groupes de cinq, afin de respecter la jauge de six personnes imposée pour les rassemblements dans l'espace public. Enfin, la centaine de pratiquants du running en dehors du stade s'est vue transmettre des plans d'entraînements. Désormais, le DAC se tourne vers la saison 2021-2022, avec l'objectif de retrouver les licenciés perdus du fait de la crise sanitaire. «Entre 2020 et 2021, nous avons comptabilisé 80 licenciés de moins. Nous sommes passés de 340 à 260», indique Christophe Curie.



Les athlètes du DAC ont reçu des plans d'entraînement.



Le Dole Handball a repris les entraînements en extérieur dès février.

STATU QUO POUR LE DOLE TRIATHLON AQUAVÉLOPODE

Du côté de Dole Triathlon, la possibilité d'exploiter ponctuellement le bassin extérieur de l'espace Talagrand a permis de maintenir l'activité. Mais le club a également su adapter son offre : « nous avons proposé différentes choses, notamment du trail », indique Patrick Simula, président du club. « Nous avons constamment modifié nos plans d'entraînement. Aujourd'hui, nous avons quasiment le même nombre d'adhérents ». Présent lors des FitDays MGEN, le 4 juin dernier, l'Aquavélopode a également proposé des animations lors de la Fête de l'eau à Dole, le 4 juillet. Puis, le 11 juillet, le triathlon de Dole aura une nouvelle opportunité d'attirer de nouveaux licenciés. « Nous allons proposer de participer à l'épreuve sous forme de relais, avec un nageur, un cycliste et un coureur, pour vraiment toucher un maximum de monde », explique Patrick Simula.



Les judokas tavellois se sont retrouvés au stade Paul-Martin.

L'ENTRAÎNEMENT EN EXTÉRIEUR, ALTERNATIVE POUR LES SPORTS DE SALLES

Si les clubs d'athlétisme ou de triathlon ont pu continuer à organiser des entraînements en extérieur, la situation fut plus compliquée pour les clubs pratiquant dans les gymnases, fermés durant le confinement. Ce fut notamment le cas du Judo Club Tavaux. « Dès mars 2020, nous avons mis en place un planning avec les clubs de Bletterans et de Champagnole », explique Ludovic Michelet, entraîneur du JCT. Au programme de ces entraînements en visioconférence : renforcement musculaire, judo seul ou avec mannequin, ou encore entraînement technique en solitaire. Des séances qui rassemblaient entre 25 et 30 personnes.

Pour pallier l'impossibilité de fouler les tatamis, les judokas ont d'abord investi les pelouses du stade Paul-Martin, à Tavaux. « Nous avons eu une belle participation, avec 30 à 40 personnes », se réjouit Philippe Ducreux, président du JCT. Depuis le 19 mai, le club peut de nouveau accueillir les mineurs en intérieur, pour des entraînements avec contact, mais toujours dans le respect des règles sanitaires. Par ailleurs,

la Fédération Française de Judo offre la licence jusqu'à la fin de l'année. Un moyen de donner un coup de boost aux inscriptions. « Sur les deux premières séances depuis la réouverture, nous avons déjà eu cinq nouveaux qui sont venus essayer », affirme Ludovic Michelet. En parallèle, le JCT prévoit également de baisser le montant de ses licences.

UNE CAMPAGNE DANS LES ÉCOLES POUR LE DOLE HANDBALL

Le Dole Handball a également mis en place des séances en visioconférence, avant de se tourner vers l'extérieur. « Au bout d'un moment, les gens étaient blasés de s'entraîner chez eux », estime Christian Morel, le président du club. « Dès que nous avons pu nous entraîner à l'extérieur, nous sommes allés à Crissey et à Foucherans. À partir de février, nous avons eu des conditions adéquates pour l'entraînement ». La réouverture des gymnases va permettre aux jeunes d'investir le nouvel espace Talagrand. Depuis le 9 juin, il est également possible de jouer au handball avec contact en extérieur et par équipes de quatre en intérieur.

Cette saison 2020-2021 a toutefois été difficile pour le Dole Handball. « Nous avons perdu 80 licenciés », détaille Christian Morel. Pour retrouver les anciens pratiquants et en attirer de nouveaux, le Dole Handball a prévu une baisse globale du montant de ses cotisations : « pour les renouvellements, ce sera environ -60%. Pour les nouvelles licences ce sera entre -40 et -50% », explique Christian Morel. Le Dole Handball a également lancé une campagne dans les écoles du Grand Dole, afin de faire connaître la discipline.

LE GRAND DOLE AUX CÔTÉS DE SES CLUBS

Tout au long de la crise sanitaire, le Grand Dole a maintenu ses subventions aux associations sportives. « Nous avions à cœur de soutenir les clubs malgré une saison tronquée », affirme Christophe Monneret, élu en charge des animations et des équipements sportifs. « Ils ont continué à développer des activités sur le territoire. De plus, les clubs ont été indirectement pénalisés par la baisse des aides financières apportées par les entreprises privées qui les soutiennent. Nous avons donc préféré maintenir nos subventions au même niveau afin de maintenir les clubs à flot. »

«Le Magnifique Bon à Rien» a été joué le 15 juin dernier, à Foucherans.



UNE POLITIQUE EN QUATRE AXES

Après une année marquée par la crise sanitaire, le Grand Dole affirme sa volonté forte de promouvoir la culture et le patrimoine. Jean-Philippe Lefèvre, vice-président en charge de l'action culturelle, détaille la politique culturelle de la communauté d'agglomération, débattue en commission.



Jean-Philippe Lefèvre, vice-président en charge de l'action culturelle, de la lecture publique, de l'enseignement musical et de l'événementiel

DÉFINIR UNE IDENTITÉ CULTURELLE GRAND DOLOISE

«La politique culturelle doit répondre à un objectif : rapprocher les Grands Dolois les uns des autres, quelle que soit leur commune. Il nous faut trouver des événements qui sont partagés par tous. Toutefois, il n'est pas question de se substituer aux communes, elles sont au cœur des projets d'animation. Il faut être capable de discerner ce qui relève du Grand Dole de ce qui relève des collectivités communales.»

VALORISER UNE HISTOIRE COMMUNE ET RELIER DES PATRIMOINES

«Je souhaite porter une politique partagée. Les journées du patrimoine, le 21 septembre prochain, seront un bon test. La commission culture aimerait qu'il y ait 47 journées du patrimoine en même temps, que chaque commune du Grand Dole comprenne qu'elle a un patrimoine et le

UNE DUMISTE, DE LA MUSIQUE DANS LES ÉCOLES

Pour porter sa politique d'éducation artistique et culturelle dans la totalité du Grand Dole, la Communauté d'agglomération a embauché une seconde «dumiste» (on appelle dumiste le détenteur du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant). Intervenante dans les classes, Adélaïde Raimondi proposera des projets dans 93 écoles du Grand Dole, réparties sur les 47 communes de l'agglomération. «Les projets peuvent aller du chant choral aux pratiques rythmiques, en passant par la manipulation d'objets sonores et la création», explique-t-elle. La réalisation de ces projets dépend des instituteurs, qui travaillent de concert avec les dumistes pour valoriser l'éducation artistique et culturelle auprès des plus jeunes. La première «dumiste» du Grand Dole, Myriam Lacroix, intervient quant à elle dans les écoles doloises.





«Le Songe de Prométhée» est programmé le 10 juillet prochain, à Rochefort-sur-Nenon

partage avec la population. Pour favoriser cela, j'ai proposé que chaque commune se dote d'un «passeur d'histoire». Il s'agirait d'un référent chargé de raconter son village, son quartier, sa rue.»

ADAPTER LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES AUX POPULATIONS

«Il y a un vrai effort à faire auprès des jeunes enfants, de leurs parents, mais aussi des seniors, qui sont les derniers à lire. On doit s'adapter aux horaires, aux rythmes de vie, de manière à ce que les jeunes aient envie d'entrer dans les médiathèques. C'est un chantier à long terme pour

s'adapter à la jeunesse d'aujourd'hui, pour qui le livre n'est plus le vecteur essentiel.»

CONFORTER L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

«L'éducation artistique et culturelle est un outil qui permet d'infuser le sens de l'émotion et de l'art auprès des plus jeunes. On l'a vu durant la crise sanitaire, on a été malheureux sans la culture. Le rôle du Grand Dole, c'est de donner à tout le monde un accès à l'émotion artistique. La création d'un poste de dumiste, qui va se rendre dans les écoles, en est l'illustration.»

QUI VEUT ÊTRE PASSEUR D'HISTOIRE ?

Vous connaissez l'histoire de votre village ou de votre quartier ? Vous voulez partager votre passion et vos connaissances ? Vous pourriez être acteur des journées du patrimoine ?

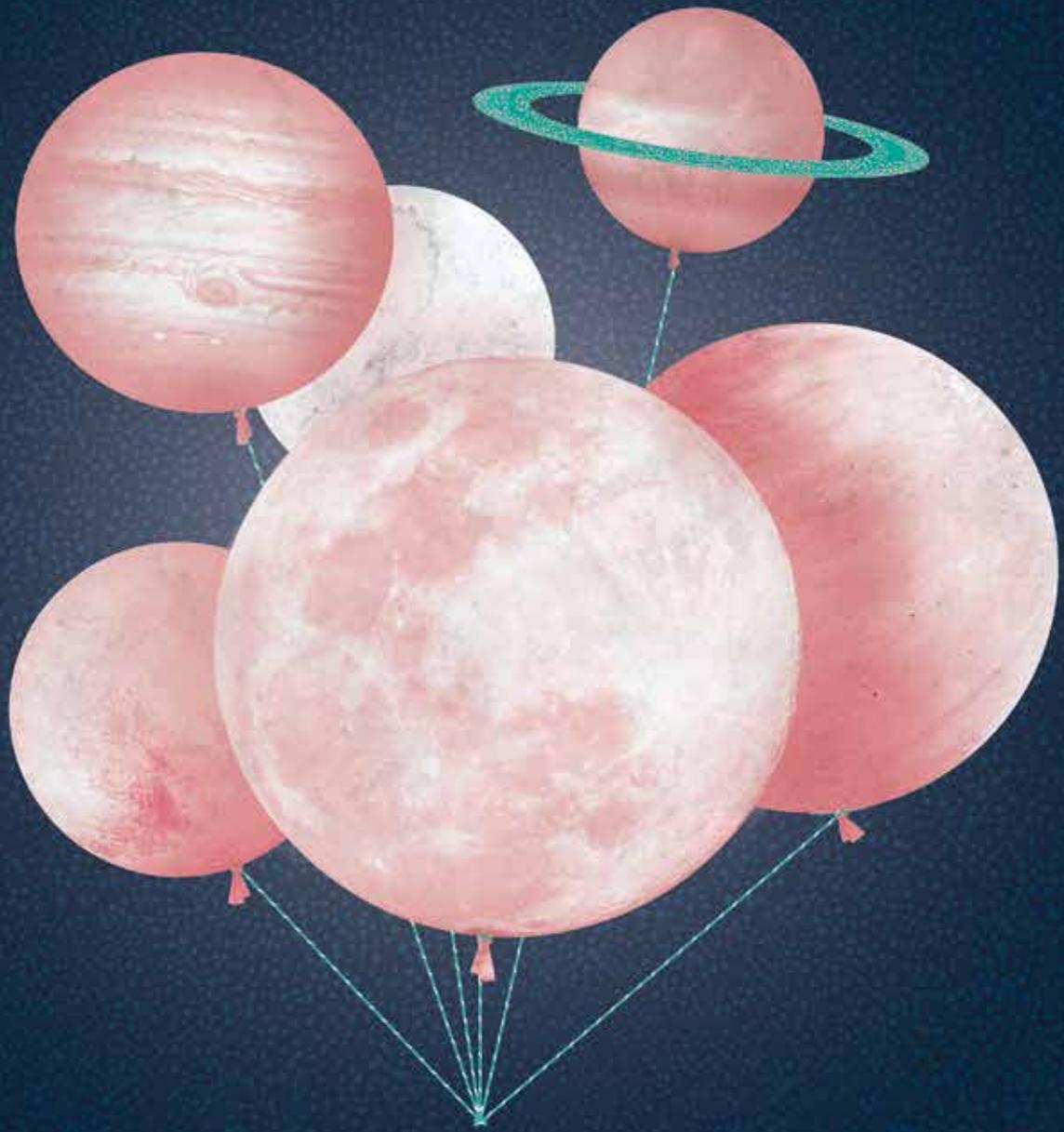
Prenez contact avec votre maire et faites-vous connaître auprès du service culture, en contactant Didier Guéniat
d.gueniat@dole.org ou
03 84 79 79 79.

▾ TRIBUNE POLITIQUE

Notre article initial a été censuré par le président du Grand Dole. Notre groupe a annoncé dès le début du mandat notre intention de participer, proposer, construire en étant respecté dans nos différences. Or certaines méthodes semblent perdurer comme censurer ceux qui ont une vision différente. Récemment, c'est le directeur du SICTOM qui en a fait les frais. Ne fait-on pas pression sur les élus en les empêchant de siéger dans des instances ? Le cumul des fonctions n'est-il pas le meilleur moyen de verrouiller l'opposition ? Les communes rurales sont écoutées qu'en résistant et toute fronde subit de très fortes pressions. Comment des élus peuvent-ils cautionner ces méthodes ? A tout verrouiller, où est la transparence des décisions ? On se grandit à décider dans le débat contradictoire et non dans les postures autoritaires où on « écraserait » ceux qui oseraient avoir un point de vue différent : c'est la « tyrannie de la majorité ». Notre territoire est constitué d'élus intelligents créatifs ayant envie de faire avancer les choses, pas de pantins ou de marionnettes. Nous avons pourtant fait des propositions de travail (gestion des déchets, fonds de concours aux communes rurales...) acceptées par le Président mais sans suite à ce jour. Notre objectif est l'intérêt de tous nous resterons vigilants.

GROUPE POLITIQUE

«Un Territoire Solidaire», contact@unterritoiresolidaire.fr



Les NUITS (Re) belles

7^e FESTIVAL
MUSICAL ITINÉRANT
DU 25 JUIN
AU 11 JUILLET 2021

~ Organisé par 

2 SOIRÉES FESTIVES ET GRATUITES SUR LE GRAND DOLE !

VENDREDI 9 JUILLET } PESEUX

Dès 18 h : VISITE DE LA FERME DU MEIX

Dès 19 h 30 : CONCERTS DE LIP (rap) + ROVSKI (chanson)

DIMANCHE 11 JUILLET } GREDISANS

17 h : VISITE DES CROIX PATTÉES

21 h : CONCERT DE ROVSKI (chanson)

CHAQUE SOIR } Dès 19 h : RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

Gratuit / Réservation obligatoire : www.lemoulinjura.fr ou en mairie. Dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Graphisme par RougePoisson.fr